

DISCOURS EDHEA 2023

Quel plaisir de me retrouver déjà pour une 12^{ème} fois devant vous, les diplômés de l'école d'art du Valais.

Même si l'année 2022 était pour la Fondation Bea pour Jeunes Artistes une année difficile suite au décès de sa présidente Béatrice Deslarzes Schaefer, la fondation a repris sa mission, comme entendu avec Béatrice, ma femme. Les demandes des jeunes artistes restent nombreuses et intéressantes et ils n'existent pas beaucoup d'occupations qui sont aussi enrichissantes que celle d'encourager des jeunes créateurs et de les aider dans leur soif de réussir.

Le Prix EDHEA pour les diplômés Bachelors et Masters existe depuis 2012. Aujourd'hui je tiens à vous dire pourquoi. Suite à un mandat donné à la HEAD-Genève en 2009, notre fondation a pu vivre une expérience qui s'est terminée par une belle exposition en 2011 au Quartier libre des Services Industriels de Genève, sur le Pont de la Machine qui portait le titre : Opulence et Précarité – Apprenons à partager. En apprenant que cette filière Communication visuelle n'avait pas de prix de fin d'études, la fondation a instauré pour elle un prix annuel en 2012.

Mais comme la Fondation Bea pour Jeunes Artistes est aussi très enracinée en Valais, et que les deux cofondateurs, Béatrice Deslarzes et moi-même ont depuis de longue date des liens très amicaux avec l'Ecole d'art du Valais, nous avons instauré un prix identique pour l'édhéa la même année 2012. Ces prix HEAD et EDHEA constituent en elles toutes seules un tiers de la dotation annuelle disponible de notre fondation.

Cette année, je suis frappé, sans être surpris, que beaucoup des Bachelors de cette école se sont tournés vers la nature pour trouver leurs inspirations, comme Amina, Clarence, Lauréline, Lucy, Ma, Laura et Nur, certainement grâce à ce bel environnement qu'offre Sierre. La volée 2023 a, en plus, la chance de pouvoir exposer leurs travaux une nouvelle et dernière fois dans ses Halles USEGO.

Ont participé au jury : Jean-Paul Felley, le Directeur de l'EDHEA, Pierre Schaefer, Président de la Fondation Bea pour Jeunes Artistes.

Le Jury s'est entendu de partager le Prix édhéa 2023 en deux Prix de CHF 2500.- pour deux étudiant-e-s Bachelor.

Les deux jeunes artistes primés sont distingués par une grande liberté dans l'approche de leur métier d'artiste, proche de la nature, avec une expression picturale très forte et séduisante. Le jury les félicite.

Les lauréat-e-s sont :

Clarence Egger et Lucy Morvan

